Programme des Nations Unies pour le développement

La République Démocratique Du Congo

**PROGRAMME DE REINTEGRATION et réLEVement CommunautAIRE A L’EST DE LA RDC (CRRP)**

***Version Fevrier 2010***

**PAGE DE GARDE DU DOCUMENT DE PROGRAMME**[[1]](#footnote-1)

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Organisation des NU bénéficiaire:**PNUD en collaboration avec UNICEF |  | **Domaine Prioritaire :**Réintégration communautaire et Désarmement, Démobilisation et Réintégration (DDR) |
| **Directeur du Programme:****Nom:** Adama Guindo**Adresse:** **Téléphone:****Courriel:**  |  | **Ministère ou autre entité nationale:** **Nom:****Adresse:****Téléphone:****Courriel:** |
| **N° du Programme:**  |  | **Durée du Programme:** 18 mois**Date de démarrage estimée:** Janvier 2010 |
| **Nom du Programme:**Programme de réintégration communautaire et de relèvement en l’est de la RDC (Community Reintegration and Recovery Programme in eastern DRC = CRRP) |  | **Lieu(x) couvert(s) par le** **Programme:**L’Est de la RDC (Nord-Kivu, Sud-Kivu, Maniema, Ituri et Nord-Katanga) |
| **Description du Programme:**Réinsertion des ex-combattants par une approche communautaire, afin d’assurer un retour durable a la vie civile et une diminution du potentiel de recrutement par les groupes armés et un renforcement des capacités des communautés d’accueil.  |  | **Coût total du Programme:**18.611.454 USD**Fonds de Consolidation de la Paix (FCP):** 4.405.342 USD**Contribution du Gouvernement:****Autres:****BCPR**: 5.172.820 USD**PNUD :** 1.735.019 USD**A Mobiliser :** 6.751.897 USD**TOTAL: 18.611.454** **USD** |
| **Objectifs Globaux de Consolidation de la Paix et Objectifs Immédiats:**Appui de la réintégration socio-économique des populations affectées par la guerre et notamment des ex-combattants à l’est de la République Démocratique du Congo |
| **Résultats et Activités Clés:****Résultat attendus** : Les ex-combattants, les dépendants des ex-combattants, les femmes associées aux groupes et forces armés et autres groupes vulnérables (retournés, réfugiés, jeunesse désœuvrées) sont durablement réintégrés.**Composante du programme** :1) identification des groupes cibles, notamment des ex-combattants et les groupes vulnerables dans les communautés d’accueil, identification et préparation des activités économiques de réinsertion2) Cohésion sociale, prévention des conflits et appui à la réintégration des retournés (ex-combattants inéligibles au PN-DDR, femmes associées aux groupes et aux forces armés, dépendants des ex-combattants et, victimes de violence sexuelle basées sur le genre, déplacés de guerre, réfugiés, groupes autochtones, avec une attention particulière pour les jeunes). 3) Renforcement des capacités locales et promotion de la bonne gouvernance locale4) Accès amélioré aux Services Sociaux de base grâce à la reconstruction/réhabilitation des infrastructures sociales au sein des communautés à forte concentration d’ex-combattants et/ou des retournés5) Revitalisation communautaire et mobilisation/promotion de moyens de vie durables grâce à des activités génératrices de revenus**Activités clés soutenues par le Peace Building Fund*** Appui aux activités de démobilisation à travers la création des conditions de désengagement des éléments armés : hébergement, enregistrement, profilage des ex-combattants dans les Centres ou points de regroupement et préparation des ex-combattants au retour a la vie civile.
* Identification des autres groupes cibles (groupes vulnérables, comme les retournés, refugies, etc. avec une attention particulière aux jeunes désœuvrés) dans les communautés de réinsertion.
* Identification des activités économiques prometteuses
* Elaboration des programmes de formations pour les activités économiques prometteuses
* Information des groupes cibles (dont 50 % constitue des ex-combattants) concernant les possibilités
* Appui aux groupes cibles (dont 50 % des ex-combattants) pour la formulation d’une activité économique visant la réintégration
* Travaux temporaire de HIMO pour assurer un revenu temporaire aux groupes cibles et la réhabilitation des infrastructures profitant aux communautés d’accueil
* Appui a des activités génératrices des groupes cibles (dont 50 % des ex-combattants)
* Formation des ex-combattants pour les préparer au retour a la vie civile en utilisant aussi de représentants des ex-groupes armés
* Renforcement des mécanismes de prévention des conflits, des violences sexuelles et des violations des droits de l’homme dans les communautés d’accueil : utilisation des leaders positifs des groupes armés et des communautés

**Montant Total Approuvé: $\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_** |

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Au nom de:** |  ***Signature*** |  |  ***Date*** |  |  ***Nom/Titre*** |
| **Autorité nationale** |  |  |  |  |  |
| **Co-président (Gouvernement)** |  |  |  |  |  |
| **Co-président (ONU)** |  |  |  |  |  |

**Organisation des NU bénéficiaire**



**RÉSUMÉ DU PROGRAMME[[2]](#footnote-2)**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Organisation(s) des NU bénéficiaire(s):**  | PNUD (en collaboration avec UNICEF) | **Domaine Prioritaire:**  | DDR et relèvement communautaire |
| **Autorité(s) nationale(s):**  | Ministère de la Defense |
| **Numéro du Programme:**  |  |
| **Nom du** **Programme:** | Programme de réintégration communautaire et de relèvement a l’est de la RDC (Community Reintegration and Recovery Programme in eastern DRC= CRRP) |
| **Budget Total:** | **18.611.454 USD dont 4.405.342 USD du Peace Building Fund et 5.172.820 USD du BCPR** |
| **Zone d’intervention:** | L’est de la RDC (Nord-Kivu, Sud-Kivu, Maniema, Ituri et Nord-Katanga) |
| **Date d’approbation /Comité de Pilotage:** | Janvier 2010 |
| **Durée du Programme:** | 18 mois | **Date de démarrage:** | 01-01-2010 | **Date de clôture:**  | 30-06-2011 |
| **Description du Programme:** | La contribution du Peace Building Fund est une contribution a un plus grande projet, qui vise la réinsertion des ex-combattants en associant d’autres groupes vulnérables, par une approche communautaire, afin d’assurer un retour durable à la vie civile et normale, une diminution du risque de recrutement des jeunes et des ex-combattants par les éléments armés et un renforcement des capacités des communautés d’accueil. La contribution du PBF se concentre notamment dans la domaine de démobilisation et orientation des ex-combattants et ex-policiers résiduels des éléments armés et la préparation, de ceux qui optent pour cela de leur retour a la vie civile. Les autres fonds, notamment du BCPR, se focalisent plus sur l’appui a la réintégration par une approche communautaire et en deuxième instance sur la réinsertion des ‘old-caseloads’ des ex-combattants qui n’ont pas profiter d’un appui.. Le Programme de Réintégration et relèvement Communautaire dans l’Est de la RDC (CRRP) appuie la stratégie de stabilisation du Gouvernement de la RDC (STAREC) et fait partie intégrante de la stratégie ISSSS (la stratégie de la communauté internationale et les Nations Unies d’appui à la stabilisation et la sécurisation) et se concentre sur l’appui aux retournés (personnes intérieurement déplacées et réfugiés), avec une attention particulière aux ex-combattants, aux autres groupes vulnérables et aux communautés d’accueil en général, dans le Nord Kivu, le Sud Kivu, l’Ituri, le Maniema et le Nord Katanga. Le CRRP a été élaboré sur demande du gouvernement et il est complémentaire au programme National de DDR (PNDDR), qui se concentre sur les ex-combattants qui répondent aux critères de sélection (déposer une arme au moment de démobilisation et venant des groupes armés spécifiques), tandis que le CRRP prends en compte les autres ex-combattants (sans arme) et les groupes affilies (notamment les femmes affilies aux ex-combattants)Ce programme complète les actions humanitaires concernant les crises et les situations d'urgence, et les activités se focalisent sur les zones de retour à forte concentration de retournés et des ex-combattants, avec un potentiel pour la transition vers le développement, afin d’améliorer les conditions de vie (économique, social, politique) et améliorer la vie quotidienne des populations. Ceci réduit également les risques de reprise des conflits dans ces régions, en créant de meilleures perspectives économiques. En général, ces zones de concentration des retournés et des ex-combattants ne reçoivent peu d’attention des interventions humanitaires (la dernière allocation du pooled fond fait exception). Le programme est structuré autour de cinq composantes principales: 1) identification des groupes cibles et des activités économiques de réinsertion 2) cohésion sociale, prévention des conflits et appui à la réintégration des ex-combattants et des retournés, 3) renforcement des capacités des autorités locales et des communautés, et promotion de la bonne gouvernance, 4) amélioration de l’accès aux Services Sociaux de base à travers la reconstruction/réhabilitation des infrastructures sociales au sein des communautés avec une concentration élevée des retournés et/ou des ex-combattants, et 5) revitalisation et mobilisation communautaire à travers la promotion des moyens de vie durables, comprenant des activités génératrices de revenu.Les différentes volets du programme incorporent également les thèmes transversaux identifiés, à savoir, les groupes vulnérables, la perspective du genre, le VIH-SIDA, l'environnement et la violence sexuelle et basée sur le genre. Le programme adopte une approche holistique, participative et décentralisée et se fonde sur des partenariats diversifiés pour sa mise en œuvre au niveau central, et au niveau local.Le budget total du programme est estimé à **USD 18.611.454 pour une période de 18 mois.** |

|  |  |
| --- | --- |
| **Objectif global de consolidation de la paix:** | Appui de la réintégration socio-économique des populations affectées par la guerre, avec une attention particulière pour les ex-combattants et la jeunesse à l’est de la République Démocratique du Congo |
| **Objectifs immédiats du programme globale:** | 24. 000 retournés, réfugiés, ex-combattants, dépendants des ex-combattants, femmes associées aux groupes et forces armés et autres groupes vulnérables sont durablement réintégrés. |

|  |  |
| --- | --- |
| **Résultats et activités clefs de la contribution du Peace Building Fund:** | **Résultat 1: Un centre et des points de regroupement et d'enregistrement fonctionnel et les ex-combattants (estimé a 4.000) et ex-policiers (estimé a 3.500) enregistrés et orientées et les communautés de retour des ex-combattants identifiées**Création et fonctionnement d’un centre d'enregistrement (Lubutu a Maniema) et des points d’enregistrement et d’orientation dans le Nord- et Sud-Kivu De ces 7.500 personnes, environ ¾ (c.-a-d. environ 6.000 personnes) sont supposées d’entrer dans le programme de réinsertion socio-économique. **Résultat 2: Des activités prometteuses identifiées**Études de marches et identification de > 3 activités économiques prometteuses **Résultat 3: des centres de formation professionnelle identifiés, réhabilités**Identification et réhabilitation des centres de formation (ceci peut être lié avec l’activité 8 : travaux de HIMO), **Résultat 4: des curriculums développés concernant activités prometteuses**Développement des curriculums et lien avec les activités identifies (voir activité 2)**Résultat 5: 12.000 bénéficiaires (dont 50% des ex-combattants) préparés, informés et orientés pour la réintégration socio-économique**Elaboration d’un programme de formation concernant le retour à la vie civile pour les ex-combattantsFormation des ex-combattants sur le retour à la vie civileMise en ouvre de base de données de gestion de l'information. Collecte et traitement des informations socio-économiques sur les communautés de réintégration. Identification des autres bénéficiaires dans les communautés de retour, Orientation pour la réintégration et mise en place d'un système de conseil.**Résultat 6: > 500 enfants soldat intégrés**Identification des enfants soldats. Élaboration du programme de réintégration.Réintégration des enfants soldats**Résultat 7: 4.000 bénéficiaires (dont 50 % ex-combattants) ont formulé un projet de réintégration**Identification des partenaires. Identification de l'option de réintégration.Elaboration du projet par les bénéficiaires et les partenaires d’exécution**Résultat 8: 6.000 bénéficiaires (dont 50 % ex-combattants) impliqués dans les activités HIMO**Identification des structures communautaires à réhabiliter (on peut inclure les centres de formation).Choix des agents de mise en œuvre. Exécution des projets HIMO**Résultat 9: 3.000 bénéficiaires (dont 50 % ex-combattants) mettent en œuvre un projet viable générateur de revenus**Formation technique et/ou professionnelle des bénéficiaires**Résultat 10: 6.000 ex-combattants sensibilisés et formés**Développement des programmes de sensibilisation et de formation.Sensibilisation et formation (par les représentants des ex- éléments armés)Mise en place des comites de suivi communautaires |
| **Approvisionnement:** |  |

Table des matières

[1. Historique 8](#_Toc252442144)

[1.1. Contexte général 8](#_Toc252442145)

[1.2. Des groupes d’attention particulière 10](#_Toc252442146)

[1.2.1. Retournés et déplacés 10](#_Toc252442147)

[1.2.2. Ex-combattants 11](#_Toc252442152)

[2. Justification 13](#_Toc252442153)

[3. Stratégie 14](#_Toc252442154)

[3.1. Approche stratégique 14](#_Toc252442155)

[3.2. Composantes du programme 15](#_Toc252442156)

[3.3. Thèmes transversaux 19](#_Toc252442157)

[3.4. Groupes cibles 20](#_Toc252442158)

[3.5. Zones d'intervention 21](#_Toc252442159)

[3.6. Mécanismes d'exécution 21](#_Toc252442160)

[3.7. Suivi et évaluation 22](#_Toc252442161)

[3.8. Partenariat 22](#_Toc252442162)

[3.9. Mécanismes de financement 23](#_Toc252442163)

[4. Risques et mesures de mitigation 24](#_Toc252442164)

[5. Cadre logique 25](#_Toc252442165)

[6. Cadre des résultats 32](#_Toc252442166)

[7. Budget Récapitulatif Global 36](#_Toc252442167)

[8. Contribution du Peace Building Fund 41](#_Toc252442168)

[8.1. Budget global du PBF 41](#_Toc252442169)

[8.2. Budget par produit (financé par le peace Building fund) 42](#_Toc252442170)

[8.3 Calendrier d’exécution des activités dans le cadre de la contribution du PBF 43](#_Toc252442171)

[8.4. Répartition des taches et contributions des partenaires. 44](#_Toc252442172)

**.613.982**

# 1. Historique

## 1.1. Contexte général

La République Démocratique du Congo (RDC), a gagnée son indépendance en 1960. Elle a une superficie de 2.345.000 kilomètres² avec une population d’environ 60 millions d'habitants. Le pays a des conditions climatiques très favorables pour l'agriculture, l’exploitation forestière et de pêche, et bénéficie de l’exploitation des richesses minières, faisant de la RDC un des pays potentiellement les plus riches dans le monde et les plus convoités.

Depuis l'indépendance, il y a eu trois républiques: la Première République, au moment de l’accession du pays à l'indépendance (1960-1965); la Deuxième République, avec le Zaïre (de 1965 à 1998); la Troisième République (commençant en 2006, avec les premières élections démocratiques). Cette évolution tumultueuse du Congo Démocratique est marquée par deux guerres, dites de libération, en 1996-1997 et 1998-2003, et par l’actuelle situation de conflit interne à l'est du pays. En 2005, on comptait environ 4.5 millions de morts suite aux faits de guerres, ou causés par ces guerres (en grande partie la famine et les maladies préventives). Depuis lors, plusieurs milliers de personnes sont encore mortes suite aux conflits perdurant à l'est, et des millions d'autres ont été déplacées de leurs terres ou ont trouvé asile dans les pays voisins.

Grâce à l'appui substantiel de la communauté internationale, les institutions de transition (2003-2006) ont organisés les premières élections de la RDC après 40 ans (2005-2006), qui ont abouti à l'inauguration d'un nouveau président, de l'Assemblée nationale, de 11 Assemblées provinciales, du sénat, et des gouverneurs provinciaux. Le cycle courant d'élection finira avec les élections locales et les élections législatives (maintenant prévues en 2011).

Cependant, en dépit de l'installation de la troisième République basée sur la constitution du 18 février 2006, le pays souffre toujours d’une gouvernance inadéquate. Le gouvernement congolais n'a pas encore totalement réussi à établir un climat de paix et de stabilité nécessaires pour le développement économique du pays.

En effet, les divers programmes établis depuis 2001 n'ont pas tenu compte de l'amélioration de la sécurité humaine et des larges inégalités. Selon le Rapport du Développement Humain 2007, la RDC est le 168ème pays sur 177 avec un index de développement humain (HDI) de 0.411. Quatre-vingts pour cent des congolaises vivent au-dessous du seuil de la pauvreté. L'espérance de vie à la naissance est de 45 ans, alors que la moyenne pour l'Afrique est de 53 ans. Le taux d'alphabétisation des adultes (15 ans et plus) est de 34.7%, et la proportion de la population n’ayant pas accès à un point d'approvisionnement en eau potable est de 54%.

Le renforcement des conditions de sécurité dans le pays est un défi important, puisque le contexte politique est encore caractérisé par la méfiance, la manipulation des clivages ethniques pour des causes politiques personnelles et un manque d'autorité de l'État dans plusieurs parties du pays.

La signature des accords de paix de Goma en janvier 2008 qui a établi le Programme Amani, a déclenché une lueur d'espoir pour la consolidation du processus de paix dans les provinces du Kivu en particulier. Cet espoir cependant a été brisé par la reprise des hostilités dans plusieurs endroits dans le Nord Kivu et dans la zone d'Ituri pendant les mois d'août, septembre et octobre 2008.

En janvier 2009, une tournure des évènements dramatique mais positive, a apporté de nouveaux espoirs avec la décision du principal groupe armé, le CNDP (le Congrès National de la Défense du Peuple) de se rallier aux forces du gouvernement. Le chef du CNDP a été arrêté par le gouvernement rwandais et une opération commune des FARDC avec les forces Rwandaises contre le FDLR a été lance en février 2009. Ceci a donne une nouvelle impulsion au processus de paix et a accéléré les plans de dégagement, mais en même temps la réintégration accéléré du CNDP dans la FARDC pose des problèmes sérieux (rebellions, mutineries internes) et suscite la méfiance des parties de la population.

Le gouvernement a présenté son plan de stabilité et de reconstruction pour l’Est de la RDC – STAREC – en juin 2009, qui comporte trois thèmes principaux: 1) le secteur de la gouvernance et de la sécurité, 2) les questions humanitaires et sociales et 3) la revitalisation économique. Ce plan couvre la totalité de l’est de la RDC, notamment le Nord et le Sud-Kivu, l’Ituri, le nord Katanga, le Maniema et les Ueles (Nord de la Province Orientale). Ce plan du gouvernement est soutenu par l'UNSSSS (*United Nations Support Strategy for Stabilisation and Security*), maintenant devenu ISSSS (International support …..) pour montrer que ce n’est pas seulement les Nations Unies qui sont impliques dans ce plans mais aussi des bailleurs et ONG internationales.

Une des conséquences du conflit qui perdure à l’est de la RDC est la création de plusieurs centaines de milliers de camps de réfugiés et de personnes intérieurement déplacées (IDPs) ; une grande partie de la population souffre des conditions de vie misérables, suite à la destruction des infrastructures, le non fonctionnement des services de base, l'inaccessibilité aux terres, le pillage des activités économiques, etc. D'autres groupes ont souffert de violences spécifiques (par exemple les victimes de la violence sexuelle) ou ont souffert d’une marginalisation approfondie (par exemple les pygmées).

La situation actuelle dans l’est de la RDC demeure volatile et il est difficile de prévoir les développements. Tandis que certaines zones semblent plus stables et que les populations y retournent en grands nombres (voir le chapitre 1.2), dans d'autres zones les conflits armés continuent ou risquent de reprendre. La présence perpétuelle des groupes armés pas encore intégrés dans le processus de paix, des groupes de bandits profitant de la faible présence de l'armée et de la police, et les FDLR, toujours présents, continuent à constituer une menace de d’insécurité pour la population. De même, les FARDC et la police, n'étant pas payés et peu disciplinés, constituent en soit un problème, car ils utilisent leurs armes pour piller ou imposer des taxes illégales. L’intégration accélérée dans la FARDC, des éléments du CNDP, qui échappent pour une grande partie à l’autorité militaire et qui créent peur auprès de la population, aggravent la situation en plus.

Les activités de réinsertion des ex-combattants, dans le cadre du Programme Nationale de DDR (PNDDR) avec l’appui de la Banque Mondiale, bénéficie à environ 40.000 combattants éligibles, c'est-à-dire respectant le critère « d’un combattant, une arme ». Parallèlement, il faut noter la présence de plus de 40.000 combattants et éléments de FARDC dont les conditions de vie restent à présent précaires. Il faut craindre qu’une mauvaise réintégration de tous ces groupes dans leurs communautés, ne puissent constituer un réservoir de recrutement pour la guerre, et occasionner des tensions sociales. Afin de garantir plus de perspectives pour une paix durable, il n’est pas seulement nécessaire d’assurer la réinsertion des ex-combattants, mais aussi de renforcer les bases fragiles communautaires à travers des initiatives de réintégration et de relèvement communautaires, notamment dans les zones d’intervention du STAREC.

Il est important de noter que dans ce programme CRRP bénéficieraient non seulement des ex-combattants « inéligibles » mais également d'autres populations affectées par la guerre et les communautés d’accueil elles-mêmes. Cette approche intégrée aidera également à reconstruire la cohésion sociale car les différents groupes tireront bénéfice des projets conjointement mis en application, contribuant de ce fait au processus de réconciliation.

## 1.2. Des groupes d’attention particulière

### 1.2.1. Retournés et déplacés

Les analyses de situation effectuée par le *cluster «Réintégration et Relance Communautaire»* (RRC) et par les comités sur les mouvements de population des différentes provinces donnent les chiffres suivants pour le nombre de personnes ou de ménages déplacés et retournés.

Tableau 1: Nombre des ménages retournés (données de Mai-Juin 2009)

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **NORD-KIVU (données oct.)** | **SUD-KIVU** | **ITURI** |
| Territoire | N° Men. | N° pers. | Territoire | N° Men. | N° pers. | Territoire | N° Men. | N° pers. |
| Beni | n.a. | n.a. | Fizi |  3.414 | 17.070 | Aru | 2.853 |  14.265 |
| Lubero | 78.830 | 399.040 | Kabare |  13.428 | 67.140 | Djugu | 139.934 | 689.671 |
| Walikale | 737 | 3.685 | Kalehe |  457 | 2.285 | Irumu | 65.510 | 327.549 |
| Masisi | 34.600 | 148.647 | Mwenga |  3.641 | 18.205 | Mahagi | 133.895 | 669.474 |
| Ruthshuru | 54.189 | 267.159 | Shabunda |  14.253 | 71.265 | Mambasa | 2.466 |  12.329 |
| Nyiragongo |  276 | 3.685 | Uvira |  4.450 | 22.250 |  |  |  |
|  |  |  | Walungu | 116.359  | 581.795 |  |  |  |
| TOTAL | 168.632 | 882.206 | TOTAL | 156.002  | 780.010 | TOTAL | 350.470 | 1.752.351 |

Tableau 2: Nombre des ménages déplacés (données de Mai-Juin 2009)

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **NORD-KIVU (données oct.)** | **SUD-KIVU** | **ITURI** |
| Territoire | N° Men. | N° pers. | Territoire | N° Men. | N° pers. | Territoire | N° Men. | N° pers. |
| Beni | n.a. | n.a | Fizi |  3.852 | 19.260 | Aru | 5.752 |  28.762 |
| Lubero | 79.830 | 399.040 | Kabare |  6.020 | 30.100 | Djugu | 4.502 |  22.010 |
| Walikale | 737 | 3.685 | Kalehe | 45.011 | 225.055 | Irumu | 24.501 | 121.008 |
| Masisi | 27.977 | 126.640 | Mwenga |  5.747 | 28.735 | Mahagi | 327 |  1.635 |
| Ruthshuru | 53.984 | 266.362 | Shabunda | 12.203 | 61.015 | Mambasa | 1.179 |  5.897 |
| Nyiragongo |  |  | Uvira |  1.452 | 7.260 |  |  |  |
|  |  |  | Walungu |  4.821  | 24.105 |  |  |  |
| TOTAL | 162.528 | 795.737 | TOTAL | 89.180 | 445.900 | TOTAL | 35.862 | 179.312 |

Les différents tableaux donnent une idée générale du nombre de personnes qui sont retournées dans leurs villages : presque 3 millions pour les trois régions (il faut remarquer que officiellement seulement les ménages retournés dans moins d’une année sont considérés, mais ce critère n’est pas toujours applique de la même manière). En même temps les tableaux indiquent qu'il y a toujours un nombre élevé des personnes déplacées (plus d’un million au Nord- et Sud-Kivu seulement), qui y retourneront si la situation devient plus stable et permet leur retour. Les effets des interventions Kimia 2 (l’offensive de FARDC, appuyé par le MONUC, contre les groupes armés, notamment le FDLR) contribuent à des nouveaux déplacements des populations. Les derniers chiffres parlent de environ 2 million de déplacés dans l’est du pays. Cependant ces chiffres n'incluent pas les réfugiés qui sont dans les pays voisins. Ceux-ci sont estimés à plus de 50.000 des Congolais en Ouganda et également à plus de 50.000 au Rwanda. Ainsi c'est encore 100.000 personnes qui doivent être incluses en tant que réfugiés potentiels.

# Ces données indiquent également l'importance de la paix et de la stabilité, comme pour l’Ituri qui est en majorité stable, bien que dans certaines zones les bandits armés pullulent toujours et constituent une menace.

# Les différents analyses faites dans Ituri (sécurité communautaire) et dans le Nord et Sud-Kivu (analyse des conflits et capacités de paix) indiquent que les critères essentiels pour le retour sont la paix et la stabilité, mais également la disponibilité des services sociaux de base (soins de santé, éducation et instruction, l'eau) ainsi que les possibilités économiques (retour à l'agriculture et à d'autres activités économiques).

# Les acteurs humanitaires, les ONG et les agences des NU mettent l’accent sur l’appui aux retournés, pour reconstruire leurs vies en améliorant les services de base, et en appuyant les populations à redémarrer leurs activités normales, par exemple en fournissant de l'aide alimentaire (durant la première saison agricole) et des kits agricoles (graines, outils). Cependant, tous les retournés ne reçoivent pas d'appui et une grande partie est laissée à leurs propres sorts et ces personnes sont obligés de s’en sortir elles-mêmes.

# Les communautés d’accueil ont leurs problèmes spécifiques selon la situation et leur histoire : les services de base détruits ou non fonctionnels peuvent être l’occasion de tensions importantes au sein de la communauté ou vis-à-vis d'autres communautés ; la cohésion sociale peut être complètement minée ; la population peut être traumatisée par les violences qu’elle a subit ; les autorités locales (administratives aussi bien que traditionnelles) peuvent avoir perdu la confiance de la population en raison de leur comportement dans le passé ; les groupes de défense (censés protéger leur population) peuvent s'être retournés contre leur propre communauté et peuvent être devenus des bandits ; la police, l'armée et les administrateurs peuvent imposer toutes sortes d'impôts ; l'insécurité peut empêcher les gens de mener des activités agricoles; la destruction des routes et des marchés peut avoir détruit le lien économique avec d'autres zones et peut obliger la communauté de vivre en autarcie ; particulièrement les femmes étaient ou peuvent devenir des victimes de violence sexuelle ; etc. Au sein des communautés, les femmes et les filles doivent faire face à des niveaux de violences sexuelles exponentiels. Dans ce projet une attention particulière devrait être accordée a ce point, car le retour des ex-combattants provoque souvent une augmentation de la violence sexuelle et domestique. Cette attention devrait démarrer dans la phase de démobilisation par une « détraumatisation » et «recivilisation », mais devrait continuer pendant la phase de réintégration, notamment par des discussions concernant les droits de l’homme, les violences sexuelles et basées sur le genre et la résolution/prévention des conflits. Ainsi, dans les zones plus stables où la transition à une situation normale est probable, il doit être fait plus qu’une simple aide humanitaire.

### 1.2.2. Ex-combattants

Par le passé, il y a eu en RDC, en particulier entre 2004 et 2007, divers programmes de DDR à travers lesquels environ 30.000 combattants ont été démobilisés et réinsérés dans la vie socio-économique.

Cependant, avec la guerre dans les Kivus et les cas non traités d’ex-combattants des guerres passées dans le district de l'Ituri, le Maniema et le Katanga, le processus DDR reste un défi majeur pour la paix et le développement durables dans les provinces de l’est de la RDC.

En effet, en octobre 2008, les estimations des combattants à démobiliser et réintégrer étaient d’environ 83.000 - dont 30% étaient des enfants et des personnes handicapées - dans une économie ravagée, avec un secteur productif détruit par la crise.

Environ 40.000 pourraient être éligibles au programme du PNDDR, appuyé par la Banque Mondiale. Un nombre considérable des cas inéligibles sont des combattants Mai-Mai, dont plusieurs se sont volontairement présentés à la MONUC pour la démobilisation. Pour aborder le problème pesant de la démobilisation volontaire, le gouvernement, à travers le programme Amani, a établi en octobre 2008 un centre expérimental pour le désengagement des groupes armés dans Nyaleke, près de Goma (Nord Kivu). Ce centre a enregistré plus de 600 ex-combattants démobilisés volontaires.

Les expériences du programme du PNUD sur le DDR, concentré sur les ex-combattants inéligibles (non armés), c'est-à-dire, ceux qui se rendent sans arme, indique que depuis le début de ce processus de démobilisation environ 1.500 ex-combattants au Nord et Sud-Kivu ont rejoint le programme et leur réintégration est en cours. Des activités HIMO (Haute Intensité de Main-d’œuvre), qui servent comme intégration préliminaire et temporaire, ainsi que des activités de réintégration durable ont été identifiées et ont démarrées. En annexe 1 les leçons apprises concernant la méthodologie de la réintégration des ex-combattants sont fournies. Néanmoins, ce projet diffère de la méthodologie utilisée jusqu’ici en appliquant des **quotas égaux** des non-combattants (autres groupes vulnérables) et des ex-combattants. Ceci car il est important de prendre en considération le nombre élevé de retournés et les différents groupes vulnérables)

En octobre-novembre 2009, un nombre important (plus de 4.000) ex-combattants se sont annoncés a Maniema pour le DDR, dont 2361 se sont prononcés pour la réintégration communautaire et le gouvernement a demandé au PNUD de les prendre en charge dans la réintégration communautaire. En plus, après la clôture du programme Amani, le gouvernement a demandé de prolonger le programme dans le Nord- et Sud-Kivu et de donner une dernière chance aux ex-combattants résiduels des groupes armés pour la réintégration, soit dans l’armée ou la PNC, soit dans la vie civile. Selon les estimations actuelles il s’agit d’environ 4.000 ex-combattants et de 3.500 ex-policiers des groupes armés. Une partie sera intégrée dans l’armée et le PNC (Police National Congolaise), mais une autre partie (estime a >70 %, alors environ 6.000 personnes) opterait pour la réintégration dans la vie civile. Ce groupe est estime prioritaire pour le Peace Building Fund.

Aussi faut-il prendre en considération les ex-combattants résiduels des anciens DDR au nord Katanga, au Maniema et au Haut et Bas Uélé, qui n’ont pas pu profiter d’une réintégration communautaire. Le PNDDR/MONUC estime ces contingents en Ituri et Nord-Katanga à environ 8.000 personnes. Ceci veut dire que le nombre total des ex-combattants à considérer dans le cadre de la réintégration communautaire peut être évalué à 12.000 personnes.

Néanmoins, les différentes expériences du PNUD dans le cadre du DDR montrent que les éléments armés ont la tendance d’augmenter leur nombres, aussi la contrôle et la sélection par le SMI des personnes qui se présentent comme ex-combattants n’est pas toujours au niveau voulu et par après on constate pas mal des personnes qui n’ont aucun relation avec les groupes armés et qui ont d’autres travaux et qui saisissent l’occasion pour pouvoir profiter des aides particuliers a travers des programme DDR. Ceci gonfle les listes et le nombre de personnes de prendre en compte, sans que cela contribue aux objectives du programme. Raison pour laquelle il est nécessaire d’exiger des listes des ex-combattants avant que le processus commence et de ne pas accepter des personnes qui ne sont pas sur ces listes.

# 2. Justification

Même si la communauté internationale fournit au gouvernement les ressources techniques et financières consacrées d’une part aux urgences humanitaires et d’autre part au développement, le **relèvement (précoce)** a jusqu'à présent suscité peu d'attention. Compte tenu de son mandat, le PNUD concentre ses efforts dans ce domaine, à travers ces deux piliers : (i) le Programme Gouvernance, et (ii) le Programme de réduction de la pauvreté. Une approche intégrée devrait être développée en tenant compte des aspects de restauration de l’autorité de l’état, relance économique, restauration des services de base et renforcement des capacités des autorités aux différents niveaux afin qu’ils assument leur responsabilités de coordination et de pilotage du processus.

Les retournés, les ex-combattants, les victimes de violence sexuelle et autres groupes vulnérables ne devraient pas vivre en isolement et, leur milieu de réintégration (profil genre et communauté d’accueil) devrait ainsi être pris en compte. Etant donné le contexte économique et social de la RDC, ne pas tenir compte de ces facteurs peut aboutir à la dégradation de la situation socio-économique et politique du pays.

L'appui urgent à apporter aux retournés, particulièrement aux ex-combattants, est nécessaire pour éviter l'effondrement de l’ensemble du processus de paix. Le budget de l’actuel Programme National DDR considère seulement les ex-combattants démobilisés officiellement comme bénéficiaires ; aucune ressources n’étant disponible pour les autres dimensions de la réintégration socio-économique, c.-à-d. le cas des désarmés volontaires, des femmes associées aux groupes et aux forces armés, des dépendants, des communautés et des autorités locales qui doivent être aidées afin de revitaliser l’économie locale et améliorer l'accès aux services sociaux de base, et dont les capacités doivent être renforcées. Ce programme CRRP, élaboré suite a une demande du gouvernement, est complémentaire aux PNDDR dans le sens de prendre en compte les ex-combattants non-éligibles au PNDDR, mais en même temps aussi les personnes associées aux éléments armés et met un accent particulière sur une approche communautaire en intégrant d’autres groupes vulnérables et assurer la réinsertion des ex-combattants dans des associations et structures existants dans les communautés d’accueil.

La présente proposition est formulée en concordance et en appui aux plans de stabilisation (celui du gouvernement et l’ISSSS) en se concentrant sur un appui intégré aux zones de retour plus stables, tout en tenant compte aussi des autres zones en voie de stabilité, ce qui devrait permettre de soutenir les retournés et de renforcer les capacités des communautés d’accueil. Le projet pilote actuellement mis en œuvre à l'est de la RDC servira d’étude pratique pour assurer la prise en compte des leçons apprises dans les projets en cours de démarrage, notamment les projets suivants:

* Le projet conjoint PNUD/UNICEF/FAO, fiance par les Pays-Bas dans le Sud Kivu
* Le projet conjoint, financé par le MDG Fund au Nord Kivu, également exécutée par le PNUD, l’UNICEF et la FAO
* Le projet CEPI – «Community Empowerment and Peace-building in Ituri», qui implique également les trois agences du système des NU précédemment nommées.

Cette collaboration entre les trois agences du système des NU est basée sur une division globale des tâches:

* l'UNICEF s’occupe de la réhabilitation des services sociaux de base et de l'intégration des groupes spécifiques, notamment les enfants ;
* la FAO se concentre sur l'agriculture et les activités de transformation ;
* le PNUD se concentre sur les autres activités économiques, la prévention/réduction des conflits, et la réintégration des groupes spécifiques, par exemple les ex-combattants, les victimes de violences sexuelles liées au genre.

A travers ces projets, les trois agences du système des NU sont entrain de renforcer leur complémentarité, même sans financement conjoint, afin d'être plus efficaces et assurer un impact synergétique combiné, plus grand qu’une simple addition des activités respectives des différentes agences. Cette proposition de projet se concentre sur la contribution du PNUD, notamment dans l’appui au DDR et dans les différents projets conjoints, tandis que la FAO et l'UNICEF mobilisent des fonds de leurs côtés. Une collaboration plus étroite entre le PNUD et l’UNICEF concernant les enfants associés aux forces et groupes armés et leur réintégration dans la société et si possible avec l’OIT en ce qui concerne l’indentification des filières prometteuses et le développement des curriculums y relatives.

# 3. Stratégie

## 3.1. Approche stratégique

***Une approche holistique* :** Les besoins à couvrir pour assurer la réintégration durable sont grands et diversifiés, ce qui implique une réponse globale et intégrée, capable de satisfaire les besoins élémentaires (sécurité alimentaire et accès aux services sociaux de base), ainsi que les besoins sécuritaires et d'intégration sociale (intégration communautaire, appui psycho-social, respect des diversités sociales/ethniques, justice et participation communautaire). Dans ce contexte, une approche globale de réinsertion, tenant compte des thèmes transversaux tels que la dimension genre est essentielle pour assurer la réussite du programme.

***Les processus concentrés sur la communauté***: L'identification, l'élaboration et la mise en œuvre des activités de relèvement et de réintégration sont basées sur une approche participative et décentralisée pour répondre efficacement aux besoins de la population, identifiés en consultation avec les différentes composantes de la communauté. La mise en œuvre, à travers les comités locaux de développement (CLD) en tant que structures primaires de prise de décision, suit cette logique. Les CLD se composent de représentants de diverses composantes de la communauté qui doivent être considérés comme étant les premiers acteurs du développement, identifiant les besoins de la communauté, planifiant, exécutant et évaluant les solutions proposées. La présence de leaders dans la communauté, hommes et femmes, dans un contexte de relèvement, sera un indicateur positif de l'appropriation communautaire des efforts fournis et de la durabilité des fonds investis.

***Un partenariat diversifié***: Le processus de reconstruction - en particulier dans un pays comme la RDC - exige de développer un partenariat fort et diversifié. Aucun partenaire ne pourrait, lui-seul, faire face aux enjeux énormes du post conflit. La complémentarité entre les partenaires est essentielle et, la plate-forme des trois des agences du système des NU mentionnées ci-avant (PNUD, UNICEF et FAO) est la base de cette approche permettant d’assurer l'harmonisation des zones d'intervention et les synergies entre ces agences. Néanmoins un partenariat plus large devrait être basé sur les avantages comparatifs des contributeurs : présence géographique, capacité opérationnelle, évaluation, réactivité, capacité financière, etc. Cette diversification devrait prendre en compte les différents niveaux d'intervention et tirer profit de toutes les contributions, aussi petites soient-elles : des autres agences des Nations Unies, des ONGs nationales et internationales, des associations communautaires de base, des réseaux bancaires/coopératives de crédit etc. En même temps, compte tenu de la nécessité de suivre l'évolution du processus de paix qui exige un degré de flexibilité important et la saisie des opportunités qui se présentent, des actions devraient maximiser les synergies avec d'autres initiatives déjà encours d’exécution. Ceci laissera répondre plus efficacement à la préparation des communautés d’accueil et à l'offre des services de réintégration.

***Un déploiement progressif***: le programme commencera dans les zones stables avec forte concentration de retournés et ex-combattants et s’étendra graduellement vers d'autres zones stables avec peu de retournées.

***Une approche d’étude***: Il faudra prendre en compte dans le programme les leçons tirées des expériences menées dans les premières zones d’interventions identifiées, avant de démarrer dans de nouvelles zones.

***Un appui à la relance économique****.* Reconstruire les *livelihoods* des retournés, ex-combattants et des communautés d’accueil dépend aussi des possibilités économiques. Pour cela il est important d’analyser les marchés locaux et d’identifier des activités prometteuses pour une diversification des économies locales. Ceci inclus l’appui aux centres de formation professionnel pour pouvoir former des personnes dans ces domaines identifiées. Ces centres peuvent devenir un atout important pour la relance économique de l’est en créant d’autres perspectives, notamment pour la jeunesse.

## 3.2. Composantes du programme

Compte tenu du contexte post-conflit en RDC, les besoins de réintégration socio-économiques sont énormes et variés. Suite à la guerre, les communautés et les retournées (les groupes vulnérables compris) ont perdu leur capital social, politique et économique, ce qui a créé des besoins multiformes. L'appui au relèvement précoce est articulé autour de différentes phases, qui ne sont pas nécessairement simultanées: 1) identification et orientation des ex-combattants, 2) identification et répondre aux besoins urgents de la communauté et des retournés, 3) renforcer les capacités des communautés à s’approprier leur développement, 4) réduire les tensions (potentielles) intra- et inter- communautaires, 5) créer un environnement pour un développement socio-économique et politique durable. Le programme comprend donc, fondamentalement, cinq composantes prioritaires, dans une structure modulaire qui permettra d’assurer une plus grande flexibilité.

***i) identification et orientation des ex-combattants.***

Le programme national DDR a identifié son groupe cible sur base d’une série de critères. Seuls ceux répondant à ces critères sont considérés éligibles au PNDDR. Ainsi, un certain nombre d’ex-combattants inéligibles n’étant pas pris en compte dans le PNDDR, menacent la sécurité à l'est. Au delà de ces cas de figure, dans le cadre du PNDDR, les femmes associées aux groupes et des forces armés sont considérées comme bénéficiaires, seulement si elles ont porté une arme et sont ainsi considérées comme des ex-combattants. Cependant, il est important de noter qu'un plus grand nombre de femmes associées aux groupes et aux forces armés, ne sont pas considérés comme des ex-combattants, et dépendent économiquement des groupes et des forces armés. Une fois que les ex-combattants masculins du groupe se démobilisaient, ces femmes étaient forcées de retourner dans leur communauté sans aucun appui socio-économique, où elles souffrent d'exclusion et de discrimination pour avoir été alliées aux groupes armés.

Pour ce qui concerne les dépendants, la situation est un peu différente. Ils suivent l’ex-combattant qui reçoit un appui pour sa réintégration. Malheureusement, pour des raisons budgétaires, l'appui à la réintégration est limité et ne permet pas toujours à l’ex-combattant de prendre en charge ses dépendants. Par ailleurs, durant la phase de démobilisation dans les sites, les dépendants ne reçoivent aucun appui. Pour de s'assurer que l'ex-combattant mène son projet de réintégration à terme, et ne reprenne pas les armes afin de faire vivre ses dépendants, il est essentiel de fournir un appui à ces derniers. Cela vaut particulièrement pour les ex-combattants blessés de guerre et les jeunes combattants, étant donné que certains d'entre eux ont sont à présent incapables de mener à bien un travail qui pourrait leurs permettre de gagner leur vie.

Attention particulière est réservée aux enfants associés aux forces et groupes armés, qui nécessitent une approche autre, qui sera développé en collaboration avec UNICEF et le OIT, qui a plus d’expérience dans ce domaine. Cette approche se diffère pas seulement pendant la phase d’identification de ces enfants (qui ne passent que rarement par les centres d’enregistrement), mais aussi pendant la phase de réponse (traitement psycho-sociale, éducation, activités économiques de réinsertion, etc.).

Des ex-policiers des groupes armés, notamment du PARECO, constituent un autre groupe spécifique, comme ils ne sont pas considérés dans le programme national de DDR et ne sont pas automatiquement intégrés dans la Police National Congolais (PNC). Ces personnes aussi devraient être réintégrés dans la société et ont besoin des perspectives économiques.

Un autre groupe qui nécessite une attention particulier est les ex-combattants congolais associés avec les groupes armés étrangers, notamment le FDLR. Maintenant ils seront considérés par le projet PNDDR, mais sans doute il y aura aussi des ex-combattants non-éligibles. Une campagne de communication et d’information dans le perspective des dissocier ces personnes de FDLR sera necesasire.

Par ailleurs, le PNDDR, financé par la Banque Mondiale, ne considère pas les miliciens des groupes armés constitués après la deuxième phase du DDR en Ituri et les autres groupes de désarmés volontaires (c.-à-d. les Maï-Maï). Néanmoins, ces groupes cibles doivent bénéficier d’activités génératrices de revenus qui pourraient être soutenue durant la période de transition par des travaux à haute intensité de main d'œuvre (HIMO), en attendant que les projets de réintégration des différents ex-combattants génèrent des revenus suffisants.

En première instance un centre de transition (Lubutu) est déjà opérationnel pour l’enregistrement et l’orientation des ex-combattants. Ce centre sera maintenu, mais dans le Nord- et Sud Kivu, l’enregistrement se fera par des points de regroupement. Pour les FARDC, il n’est pas question de créer des centres de transit mais plutôt des points de regroupement co-localisés avec le PC Unité, Bataillon, Brigade ou Secteur le plus proche des positions du groupe armé. Cette disposition a l’avantage de limiter les embuscades et les harcèlements dont pourraient être victimes les groupes armés lors de leur déplacement vers des centres de transit assez éloignés de leur base. Cette démarche permet aussi de mieux contrôler les effectifs proclamés par le groupe la proximité aidant. Dans ces points les ex-combattants seront enregistrés et orientés vers l’armée, la PNC ou pour la réinsertion socio-économique dans la vie civile.

***ii. Cohésion sociale, prévention des conflits et appui à la réintégration des retournés (ex-combattants inéligibles au PNDDR, femmes associées aux groupes et aux forces armés, dépendants des ex-combattants et, victimes de violence sexuelle basées sur le genre, déplacés de guerre, réfugiés, groupes autochtones, avec une attention particulière pour les jeunes)*.**

Le projet fournira un appui pour la réintégration d’un large éventail de bénéficiaires, avec une attention particulière aux groupes susmentionnés.

Afin de contribuer à la stabilisation globale des communautés et aider à renforcer la cohésion sociale sans favoriser certains groupes au détriment d’autres, le programme adoptera une approche holistique et inclura les ex-combattants, les personnes déplacées, les réfugiés et les membres vulnérables des communautés affectées.

Le programme fournira l'appui à la réintégration à travers des services complémentaires:

1. La formation professionnelle et conseils, qui comportent des formations en compétences de base de gestion d'entreprise, des formations techniques professionnelles et des formations en réconciliation communautaire,
2. Fourniture de kit de réintégration, composée - selon le type de microprojet - d'outils professionnels (c.-à-d. moulin à manioc, filet de pêche, outils agricoles, etc.), d'équipement spécifique (canoë, moteur, bicyclette) et d'intrant (c.-à-d. graines, bétail, transport, essence, articles de bureau, etc.),
3. Une programme et des actions spécifiques pour les enfants formellement associés aux forces et groupes armés sera développé en collaboration étroite avec UNICEF et le BIT.

Les communautés devront être préparées, sensibilisées afin d’assurer une réintégration sociale. Un accent particulier sera mis sur la sensibilisation, les activités d’'information, d’éducation et de communication et les activités sociales pour favoriser la cohésion et la construction de la paix sociale. Il est important de favoriser la réconciliation et la mobilisation communautaire, et la coexistence pacifique, compte tenu de la méfiance qui règne au niveau des communautés et l'environnement tendu dans lequel elles évoluent. Aussi, considérant la capacité d’absorption des communautés, les dimensions des besoins tant économiques que sociaux devront être prises en compte. Les différents groupes ont de différents problèmes, qui doivent être traités d'une manière spécifique. Certains ex-combattants ont commis des crimes et des violences contre les communautés. Il pourrait, donc, être difficile pour ces communautés de les accepter, dans la mesure où ces ex-combattants sont considérés comme bénéficiant de plus d’avantages que les communautés victimes. Certaines femmes, victimes de violences sexuelles, ont été bannies par leur mari et familles et, maintenant, doivent reconstruire leurs vies en ne comptant que sur elles mêmes. Des pygmées ont été expulsés de leur habitat originel (par exemple les parcs nationaux et les domaines protégés) et devront survivre dans un autre environnement et avec d'autres activités économiques. Il est ainsi crucial que des campagnes de sensibilisation soient intensifiées pour une meilleure préparation des communautés dans l'acceptation et l'intégration des ex-combattants. Le programme favorisera également la formalisation des mécanismes de gestion et résolution de conflit, aussi bien que des structures de dialogue. Les leaders positifs des groupes armés et des communautés, ainsi que les autorités locales doivent être mis à contribution de façon significative dans cette activité

***iii. Renforcement des capacités locales et promotion de la bonne gouvernance locale.***Pour assurer la durabilité du processus, les autorités et structures locales doivent être fortement mobilisées et participer au suivi de toutes les activités. Actuellement, les structures étatiques ne sont pas suffisamment représentées dans les provinces, et les autorités locales n'ont pas les moyens d'effectuer le suivi des activités mises en œuvre. Ainsi, les autorités et structures locales seront soutenues de manière à ce que leurs capacités techniques de gestion soient renforcées afin de les aider dans la mise en œuvre, le suivi, l'évaluation du programme et, plus globalement, du développement. Cela inclura un appui dans la formulation et la mise en œuvre des plans de développement, ce qui aiderait à assurer une approche participative. Dans ce sens, la bonne gouvernance, les droits de l'homme et l’équité du genre seront également favorisés. Des stratégies spécifiques seront adoptées pour augmenter l’implication des femmes dans les questions relatives à la gouvernance et au développement.

***iv. Accès aux Services Sociaux de base amélioré grâce à la reconstruction/réhabilitation des infrastructures sociales au sein des communautés à forte concentration d’ex-combattants.*** La réhabilitation des écoles, des centres de formation professionnelle, des centres de santé y inclus pour l’appui psycho-social, des systèmes d'approvisionnement en eau et des installations sanitaires sont les principales lignes de service relatives aux services sociaux de base. Cette composante sera entièrement conduite par une approche d’appropriation communautaire. Des mécanismes de développement communautaire et de prise de décisions seront favorisés.

Cette composante comprend des travaux à haute intensité de main d'œuvre (HIMO), et permettra d’augmenter les offres d'emploi temporaires au niveau local, en améliorant les conditions de vie des groupes cibles et en engageant la population dans un processus de reconstruction collectif. Les domaines prioritaires d'intervention dans le processus de réhabilitation et de reconstruction seront : 1) l’accès amélioré aux structures et services de santé publics, 2) l’accès amélioré à l'eau potable et à l'hygiène, 3) un plus grand accès équitable des garçons et des filles à l'éducation, 4) l’amélioration de l’économie locale par l’amélioration des routes et la réhabilitation des marchés et 5) des actions d’amélioration et de préservation de l’écologie local et de production de la terre (reforestation, lutte antiérosive).

Autant que possible, cette composante favorisera la participation communautaire aux projets à mettre en œuvre et utilisera la méthode **HIMO** afin de favoriser les emplois temporaires à grande échelle ce qui permettra d’améliorer le pouvoir d’achat.

Ces activités seront réalisées en consultation avec les autres agences du système des NU, notamment l’UNICEF, la FAO et le BIT, afin d’assurer une synergie des interventions et obtenir un meilleur impact.

***v. Revitalisation communautaire et mobilisation/promotion de moyens de vie durables grâce à des activités génératrices de revenus.*** Sur la base des potentialités socio-économiques et professionnelles des zones d'intervention, les activités à impact économique seront favorisées sous forme de microprojets. Ces initiatives, généralement, organisées autour du micro-entreprenariat individuel et collectif (groupes de village, coopératives, entrepreneurs, associations de producteurs, etc.), sont développées dans les secteurs économiques principaux, en tenant compte la chaîne de valeur, parmi lesquels on peut citer l'agriculture, l’élevage, la pêche, le petit commerce, la petite industrie, les services, etc. L’accès au microcrédit au niveau communautaire est également favorisé à travers le suivi et la formation des institutions spécialisées présentes dans la zone d’intervention. En parallèle, pour renforcer la promotion des moyens d'existence durables, une attention particulière sera prêtée à l'environnement du travail par le renforcement de capacité des associations de producteurs, des associations des travailleurs, etc. cette action sera réalisée en synergie avec le BIT. Les relations liées au genre seront améliorées par des initiatives de reconstruction, pour renforcer leurs compétences et les opportunités génératrices de revenus, aussi bien, en vue de permettre l'accès à l'éducation et aux services sociaux de base que leur prise en charge. Ces stratégies et compétences sont des contributions importantes aux efforts plus larges de reconstruction et seront prises en compte dans toutes les stratégies de relèvement. Un exemple concrète est l’appui a la création des ateliers des puisatiers, qui seront recrutés parmi les ex-combattants et autres groupes vulnérables comme des jeunes et qui pendant leur période de formation (environ 3 mois) réalisent déjà des forages, et qui par après sont appuyés pour démarrer leur propre atelier et de rendre des services payantes aux communautés, contribuant ainsi a l’amélioration des conditions de vie, ainsi que d’assurer leur survie économique. Le programme assurera l’implication des femmes à toutes les étapes critiques du cycle de programmation commençant par la phase de planification, à travers l’octroi des bénéfices et, le suivi et l'évaluation, et ainsi permettre la prise en compte de leurs besoins spécifiques. Une attention particulière sera également donnée à la jeunesse qui joue un rôle critique dans le conflit et ont des besoins très spécifiques.

Au delà des microprojets visant les individus, cette composante abordera également la question des infrastructures de communication et de commerce, si ceux-ci constituent un élément critique de la revitalisation. Ceci implique principalement la réhabilitation des routes et les marchés qui sera effectuée, autant que possible, selon la méthode **HIMO**, de manière à fournir à des groupes cibles un revenu temporaire au cours de la période où ceux-ci préparent leur microprojet de réintégration.

## 3.3. Thèmes transversaux

La structure modulaire du programme tient compte également un ensemble de thèmes transversaux afin de renforcer l’impact du programme.

**Groupes vulnérables:** Le programme portera une attention particulière aux groupes vulnérables, en particulier les enfants associés aux forces et groupes armés, les personnes handicapées, les veuves et épouses des ex-combattants, les victimes de violence sexuelle, les groupes autochtones, etc. Des critères de vulnérabilité seront identifiées en coordination étroite avec d'autres partenaires spécialisés (notamment les organismes gouvernementales, les associations locales, l'UNICEF, l’UNIFEM, l’UNFPA).

**Perspective de genre:** Les expériences du conflit vécues par les femmes et les hommes sont différentes, dans la mesure où ils jouent différents rôles et souffrent de violences spécifiques comprenant une part importante de violences sexuelles liées au genre, pendant et après le conflit. En RDC, la crise a approfondi les injustices sociales et économiques entre les hommes et les femmes, les garçons et les filles. La plupart des victimes n'ont même pas un accès égal à la justice. La situation de l'inégalité liée au genre est évidente dans la répartition des tâches, l'attribution de responsabilités sociales, l'accès aux services sociaux de base et aux ressources, etc. Dans ce contexte, le programme tiendra compte de la dimension genre afin de surmonter ces disparités négatives dans le processus de réintégration.

La période de transition est une occasion de construire une société plus équitable dans laquelle les besoins différents et les priorités des femmes et des hommes sont pris en compte. Ainsi, les projets à impact rapide ou les investissements dans le renforcement de capacités locales, le relèvement transitoire cherchent à combler le gap entre l’humanitaire et le développement. Les programmes de relèvement transitoires sont liés à de plus grands efforts macro-économiques de reconstruction, mais prêtent une attention particulière :

* Au relèvement communautaire durable, basé sur un développement spécifique des activités économiques, de l’accès accru aux marchés locaux, de la sécurité, des activités génératrices de revenus et de l’atténuation de la misère ;
* A la réintégration des retournées, des réfugiés, des déplacés internes, et des ex-combattants et leurs dépendants ;
* A la reconstruction et recapitalisation des infrastructures sociales;
* A l’augmentation des services sociaux essentiels fournis grâce au renforcement des capacités de gouvernance locale ;
* A la réduction de la vulnérabilité des communautés et des individus.

**VIH/SIDA:** Comme dans d'autres pays de l'Afrique, les combattants sont parmi les groupes les plus affectés par le VIH/SIDA. Leurs comportements sociaux et leurs conditions vies leur font d’eux un des groupes à hauts risque. Considérant que le VIH/SIDA constitue une des priorités de l’agenda globale des Nations Unies, le programme entreprendra des activités dans le domaine de la prévention du VIH/SIDA. Ces activités compléteront ceux actuellement développés dans la région par les ONG locales spécialisées.

**Environnement**: Les Communautés en situation post-conflit souffrent d'un manque de d’opportunités économiques basiques et de l'insécurité, deviennent rapidement des bastions pour la prolifération d'armes de petit calibre. Une conséquente immédiate de cette facilité d’accès aux armes est que ces armes deviennent des outils qui par exemple, remplacent les techniques traditionnelles de chasse et, ont comme conséquence la chasse à grande échelle de la faune protégée dans les parcs nationaux. Par ailleurs, dans beaucoup de zones à l'est, la terre, et les réserves naturelles, sont devenues sources de tension et subissent la pression sur l'environnement. À cet effet, le programme s'engagera à réduire la prolifération des armes et à soutenir également des activités permettant la réduction de la pression des populations sur les zones protégées, où des camps ont été érigés en de concert avec la réalisation de campagnes de sensibilisation, l’octroi d’alternatives de vie et, la contribution à la protection de l'environnement et l’arrêt de l'abattage la faune protégée. La réintégration économique sera appuyée aussi en tenant compte le des besoins des communautés pour une bonne gestion des ressources naturelles (eau, terre, forêts, etc)

**Violences sexuelles et liées au genre** : Ceci est l’un des fléaux de sécurité humain le plus sérieux affectant d'une manière plus importante les jeunes filles et même les enfants. Une cartographie récente a prouvé que des milliers de cas se produisent quotidiennement dans des milieux urbains et ruraux. Les groupes armés sont en majorité les criminels dans un système fragile où les victimes n’ont pas accès à la justice et sont à peine au courant des mesures réparatrices existantes. Le programme de réintégration et de relèvement communautaire tiendra compte de cette dimension à travers l'appui aux victimes de violences sexuelles. Un accent sera mis sur l’emploi des hommes et des garçons dans la prévention des violences sexuelles et liées au genre.

## 3.4. Groupes cibles

Les groupes cibles bénéficiaires du projet seront 24.000 personnes, c’est-à-dire ;

12.000 ex-combattants :

- Hommes et femmes ex-combattants/associées aux forces et groupes armées

- Enfants/jeunes associés aux forces et groupes armés

- Handicapés auparavant membres des forces et grouses armés ; et

12.000 civils appartenant aux catégories suivantes :

* Personnes déplacées
* Retournés
* Membres vulnérables des communautés affectées par le conflit, y compris les blessés de guerre, les victimes de violences sexuelles et liées au genre, etc.
* Groupes autochtones
* Les communautés bénéficiaires des services sociaux de base améliorés

## 3.5. Zones d'intervention

Le projet interviendra dans les provinces de l’Est les plus affectées par le conflit:

1. Nord Kivu
2. Sud Kivu,
3. Le district de l’Ituri,
4. Maniema.
5. Nord Katanga

En conformité avec la planification actuelle par le Gouvernement à travers le STAREC – Plan de Stabilisation et de Reconstruction à l’est de la RDC qui prennent en compte les leçons apprises du programme Amani, le plan de stabilisation UNSSS, et les plans de dégagement soutenus par la MONUC pour les groupes armés, la réintégration des ex-combattants comme proposée dans ce document commencera dans les provinces du Kivu et de Maniema, et se prolongera de manière séquentielle au nord Katanga, ainsi que dans certaines parties de la Province orientale qui regorgent des combattants opérants dans les parcs. Le district de l'Ituri tiendra compte d’un nombre limité de cas d’ex-combattants non traités par le DDR III et non éligibles au PNDDR.

## 3.6. Mécanismes d'exécution

Le programme sera mis en œuvre à travers le Programme de Lutte contra la Pauvreté, en collaboration avec la Gouvernance sécuritaire, et l’appui des différents bureaux de terrain du PNUD à l'est, soit en Ituri, au Nord Kivu, au Sud Kivu, au Katanga et au Maniema. L’exécution sera basée sur des mécanismes existants, ce qui veut dire en bref, qu’une équipe, basé a l’est, et travaillant au sein du programme de gouvernance sera responsable pour la partie « démobilisation » qui inclura le regroupement, la sélection, la vérification, l’enregistrement, le profilage, le mapping des zones des retour, le conseil/sensibilisation, tandis que les différents coordonnateurs provinciaux du programme de pauvreté seront responsable pour la partie réintégration communautaire. Bien sûr les deux doivent travailler en étroite collaboration. Le rapportage sera fait aux deux unités (au volet gouvernance judiciaire et sécuritaire du programme gouvernance et au volet relèvement communautaire du programme pauvreté).

Pour la partie démobilisation, quatre équipes conjoints, composées de la SMI, PNC, MONUC (DDR/RR, CP,MILOB, SKB, NKB), EU-PNDDR, EUSEC, IOM, PNUD du représentant du groupe armé traité, et deux sensibilisateurs (ex-commissaires des éléments armés), auront pour mission de sensibiliser, identifier, vérifier et tester tous les ex-combattants a des points de regroupement afin des les insérer dans les programmes prévus (armée, police, vie civil). Les FARDC mettront à disposition 4 équipes SMI de 6 membres chaque dont 1 médecin et son aide. Au total chaque Equipe comprendra en plus des membres du PNUD et de la MONUC et autres partenaires internationaux, 12 autre collaborateurs congolais répartis comme suit : 6 (SMI), 2 Sensibilisateurs (ex-Commissaires), 1 Représentant du groupe armé traité au point de regroupement, 3 PNC (pour les GA disposant de Police). Ces acteurs congolais reçoivent une prime collation de 25 $ par jour.

Pour la coordination de la partie demobilisation, une cellule de coordination des operations (CCO) sera forme, qui aura pour but à partir de Goma de coordonner, suivre et rendre compte quotidiennement du déroulement des opérations sur le terrain. La CCC devra disposer de quelques moyens de communication mais profitera également des moyens des Unités FARDC, PNC et MONUC et elle comprendra au moins: 2 Colonels Représentants Ops Kimia 2, 2 Représentants (NK, SK) pour la coordination avec les Ops sur le terrain, 1 Représentant PNC, 1Representant des GA, DDR/RR, UNSSS, PNUD. Le lieu n’est pas encore fixé. A noter que les membres congolais du CCO devraient bénéficier des mêmes avantages que les ECI.

Pour la partie de réinsertion communautaire, des petites équipes techniques mobiles seront déployées dans les antennes du programme qui ‘reçoivent’ les ex-combattants à réintégrer des équipes conjoints mentionnés et travailleront étroitement avec les structures politiques provinciales et locales pour les zones de retour des ex-combattants/déplacés/réfugiés, etc. Les bureaux de terrain PNUD coordonneront l’évaluation des programmes « démobilisation » et l’atelier concernant les leçons apprises, les études de marchés et l’analyse des activités économiques prometteuses, ainsi que l’identification des centres de formation professionnelles, leur réhabilitation et l’amélioration des curriculums.

Un Comité de coordination, composé de représentants des partenaires principaux, assurera le suivi et la coordination du programme de réintégration et de relèvement communautaire. Les fonctions principales du comité seront: (a) assurer que les résultats sont réalisés dans les temps et selon les termes et conditions générales accordés dans le cadre du programme, (b) centraliser toute l'information concernant le développement du programme, (c) utiliser les points de référence opérationnels pour toutes activités liées au programme, d) revoir et résoudre les problèmes techniques qui peuvent gêner l'exécution du programme.

Le Comité fonctionnera à deux niveaux : un niveau technique composé des experts représentant les agences partenaires, les donateurs et le Gouvernement de la RDC ; et un niveau stratégique, constituant le Comité de Pilotage, composé des principaux partenaires de projet.

## 3.7. Suivi et évaluation

Un ensemble d'indicateurs et de cibles ont été identifiés et constitueront la base pour le suivi et l'évaluation. Un rapport narratif semestriel sur les résultats réalisés, avec un résumé de la situation financière du projet sera établi et soumis aux bailleurs. Le rapport présentera les progrès du projet et sera un des éléments qui permettront le suivi et l'évaluation des résultats du projet. Le suivi régulier du progrès sera fait par les différents experts sur le terrain dans les domaines d’expertise spécifique et, sera documenté par des rapports de visite sur le terrain et les rapports annuels.

A mi-parcours de son exécution, une revue technique du projet sera organisée afin d’analyser les résultats obtenus et proposer les recommandations appropriées pour la mise en œuvre. L'évaluation et le suivi du projet seront conçus de manière à s'assurer que la disponibilité des fonds, l'atteinte des résultats et les différentes autres activités sont effectués selon le plan de travail. Si on convient que le PNUD gérera les fonds alloués au Programme, les budgets et les dépenses seront effectués conformément aux règles et procédures de la gestion financière du PNUD.

Un rapport technique et financier final sera établi pour la revue finale du programme. Le rapport comprendra un inventaire des équipements qui sera soumis à la fin du projet conformément aux règles et procédures du PNUD.

## 3.8. Partenariat

Ce projet sera mis en œuvre en partenariat avec toutes les agences des Nations Unies, les bailleurs, les ONG, internationales et locales intéressée. Chaque partenaire de mise en œuvre intéressé sera responsable d'une composante ou d'une activité spécifique du projet qui reflète son domaine de compétence et tient de ses avantages comparatifs.

Le programme de réintégration communautaire est mis en œuvre en collaboration étroite avec le ministère du Plan, et le ministère de la défense nationale et des anciens combattants (MDNAC) qui ont demandé sa formulation et serviront de contreparties nationales durant son exécution. Le rôle du ministère du plan, en collaboration étroite avec le MDNAC, comprendra l'identification des zones d’intervention par les autorités nationales et/ou locales; l’octroi des conseils politiques, la convocation des réunions du comité techniques et du comité de pilotage, l’appui à l'effort de mobilisation de ressources si nécessaire.

## 3.9. Mécanismes de financement

Des bailleurs intéressés seront encouragés à apporter leurs contributions financières dans un fonds commun pour sur la réintégration et le relèvement communautaire qui serait mis en place. Compte tenu de son expérience dans ce domaine, le PNUD administrera ces fonds. Pour le démarrage du programme, le Peace Building Fund sera sollicité pour un contribution de 4,4 Million USD pour des activités bien précises, **surtout en rapport avec les opérations de désengagement et le démarrage des activités de réinsertion durable** (voir budget) et le Bureau de Prévention des Crises et Relèvement du PNUD (PNUD/BCPR) devrait fournir près de 3 millions USD sur 18 mois, comme capital initial pour l'exécution des composantes. La mise en œuvre des activités complémentaires dépendra de la mobilisation des fonds supplémentaires des bailleurs.

# 4. Risques et mesures de mitigation

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **Risque** | **Réponse selon les programmes** |
| 1 | Crise potentielle de gouvernement dû aux lents progrès dans les réformes de la police et de l'armée.  | Le programme assurera (a) une plus grande flexibilité dans la planification afin de pouvoir prendre en compte les contingences qui pourraient intervenir en cours d’exécution, (b) contact direct et permanent avec les groupes cibles, la contrepartie nationale et les autres partenaires, en vue de prévoir des situations de risque et d'assurer une stratégie de sortie capable de réduire les effets négatifs des hostilités.  |
| 2 | Non paiement des soldes dans l'armée qui augmente le nombre de candidats à la réintégration | Recommandations au gouvernement et au PNDDR pour une meilleure coordination pour la prise en charge des candidats additionnels ou des cas résiduels. |
| 3 | Reprise des hostilités dans les zones actuellement stables en raison de l'instabilité politique | La surveillance régulière de la situation de sécurité et la planification des stratégies de sortie serait nécessaire, tant que la sécurité n'est pas assurée et que la possibilité de reprise des hostilités ne peut pas être éliminée. Tant que les zones de retour ciblées seront accessibles, les activités de programme continueront. |
| 4 | Faible participation faible de la contrepartie nationale ou du manque de cohésion parmi les différentes structures gouvernementales qui crée une confusion dans la coordination du programme | Le programme favorisera une participation active des contreparties respectives afin de faciliter un transfert approprié des compétences et de savoir-faire, en faveur des partenaires nationaux. Les différents niveaux de gestion du programme s'assureront qu’une coordination se fasse avec les structures gouvernementales, en particulier celles établies pour l'exécution du STAREC, et précédemment du programme Amani et de l’UNSSS. |
| 5 | Retards dans l’allocation des ressources financières ou pénurie de ces ressources  | La participation active des bailleurs dans les exercices de planification du programme facilitera de manière significative la résolution des problèmes liés aux déboursements des fonds. En outre, le programme devrait identifier des alternatives face à l’éventualité de problème qui seraient causés parle retard de mise à disposition des contributions des bailleurs. |

# 5. Cadre logique

|  |  |
| --- | --- |
| **Titre de programme** | **Appui de la réintégration socio-économique des populations affectées par la guerre à l’est de la République Démocratique du Congo** |
| Résultats attendus | Les retournés, les réfugiés, les ex-combattants, les dépendants des ex-combattants, les femmes associées aux groupes et forces armés et les autres groupes vulnérables sont durablement réintégrés ce que contribuera à la sécurité et stabilité des régions concernées.  |
| Indicateurs de résultats | Le nombre de retournée, réfugiés, ex-combattants, dépendants et femmes associées aux groupes et forces armés et autres groupes vulnérables durablement réintégrés. |
| Stratégie de partenariat | Les ONG nationales et internationales, organisations de bases, autorités locales, communautés, gouvernement, UE-PNDDR, agences du SNU, et bailleurs. |
| Eléments fondamentaux | Consolidation de paix et fonds nécessaire disponibles. |
| OBJECTIFS ET PRODUITS ATTENDUS | INDICATEURS DE PRODUITS | ACTIVITÉS  | INPUTS |
| **Objectif 1: Faciliter la réintégration économique (et sociale) des retournés (personnes déplacées, refugiés, ex-combattants inéligibles au PNDDR,** **dépendants des ex-combattants, femmes associées aux groupes et forces armés, victimes de violences sexuelles liées au genre et autres groupes vulnérables au sein des communautés vulnérable) et renforcer la cohésion sociale et la pacification** |
| *Produit attendu 1.1.* Leçons tirées a travers une évaluation des programmes DDR dans l’Ituri et les Kivu’s et intégrées dans l’approche, y inclus visite au Rwanda.  | * Recommandations faites et intégrées dans l’approche du programme
 | * Evaluation des programmes DDR en Ituri et les Kivu’s
* Viste au Rwanda pour le programme psychosociale du DDR
* Atelier de réflexion organisée avec les partenaires
* Recommandations intégrées dans l’approche
 | Mission d’évaluationAtelierFrais de voyage |
| *Produit attendu 1.2.* Ex-combattants volontaires pour la réintégration communautaire enregistrés | * Trois (3) centres d’enregistrement opérationnel
* Nombre des ex-combattants enregistrés
 | * Création des centres d’enregistrement
* Ex-combattants enregistrés
 | TerrainEquipe d’enregistrementVoyages |
| *Produit attendu 1.3*. Des activités économiques prometteuses identifiées | * Nombre des activités prometteuses identifiées
 | * Etudes de marchés
 | ExpertsVoyages |
| *Produit attendu 1.4.* Des programmes de formations pour les activités prometteuses développées | * Nombre de centres de formation réhabilités/créés
* Nombre de curriculums développés
 | * Identification des centres de formation professionnelle
* Réhabilitation/création des centres de formation professionnelle
* Elaboration des curriculums appropriés (préparation du produit 1.8)
 | ExpertsFinancement |
| *Produit attendu 1.5.* Groupe cible informé et renforcé de manière à effectuer un choix de réintégration | * Nombre de bénéficiaires ayant été informés et orientés
 | * Mise en œuvre de la base de données de gestion de l'information
* collecte et traitement des informations socio-économique sur les communautés de réintégration
* Orientation de réintégration et mise en place d’un système de conseils
 | OrdinateursLogiciel de base de donnéesMatériel d’information/sensibilisationExperts |
| *Produit attendu 1.6*. Groupe cible ayant formulé un projet de réintégration réaliste | * Nombre de bénéficiaires ayant formulé un projet de réintégration
 | * Identification de partenaires d'exécution
* Identification de l'option de réintégration
* Elaboration du projet par le bénéficiaire et le partenaire d’exécution
* soumission pour financement
 | Base de données des partenairesÉtudes sur les opportunités économiquesExperts |
| *Produit attendu 1.7*. Groupe cible financièrement soutenu à travers son implication dans des travaux à haute intensité de main d'œuvre – HIMO | * Nombre de bénéficiaires ayant été impliqués dans les travaux HIMO
 | * identification des infrastructures communautaire à réhabiliter ou travaux à réaliser
* choix de l’agent de mise en œuvre
* Mise à disposition de main d'œuvre, parmi les groupes cibles
* exécution de projets HIMO
 | Programmes de développement CommunautaireAgence d’Exécution/de mise en œuvreMatérielExperts |
| *Produit attendu 1.8.* Groupe cible mettant en œuvre un projet viable générateur de revenus | * Nombre de bénéficiaires mettant en œuvre un projet viable générateur de revenus
 | * La formation technique et/ou professionnelle du bénéficiaire
* si c'est approprié, fourniture d'un kit de réintégration
 | Module de formationFormateursKit de réintégration |
| *Produit 1.9 :* 3 ateliers et équipes de puisatiers fonctionnels et >12 forages realises | * Nombre d’ateliers fonctionnels
* Nombre de forages réalisées
 | * Identification et formations des puisatiers
* Equipement des ateliers
* Réalisation des forages
 | Equipe de formation (sous contrat) |
| *Produit attendu 1.10 :* Ex-combattants sensibilisés et formés en droits de l’homme, SGBV, trauma et résolution des conflitset appuyés psychologiquement | * Nombre d’ex-combattants sensibilisés et formés
 | * Développement des programmes de sensibilisation et de formation
* Sensibilisation et formation
 | ExpertsOutils de communicationFormations |
| *Produit attendu 1.11:* Réconciliation à la base et sentiment de confiance érigés et consolidés | * Nombre de personnes déplacées, de réfugiés, d'ex-combattants, de dépendantes et autres personnes affectées par la guerre retournées, reclassées et réintégrées
* Nombre de comités paix et réconciliation établis
* Activités communautaires de transformation de conflit et de relèvement mises en œuvre
 | * Promouvoir l’émergence des groupes solidaires et des associations
* Former les forces de police et de l'ordre judiciaire locales sur l'importance des droits individuels et la culture de la paix
* Favoriser le développement des outils de pacification tels que des bandes dessinées, des programmes de sensibilisation à la radio, des publications, etc.
* Promouvoir l’installation des comités de paix et de réconciliation
* Documenter les pratiques sur la réconciliation/pacification à  la base
 | Experts internationaux/nationauxSous traitanceAtelier, formation, coûts de réunionsCoûts des campagnes de sensibilisationVoyage et coûts de DSA des participants aux réunions et rassemblements |
| *Produit attendu 1.12:* mécanismes communautaires de discussion des droits de l’homme, SGBV et résolution des conflits fonctionnels | * Nombre de mécanismes fonctionnels
 | * Discussion avec les communautés sur les mécanismes a installer
* Installation des mécanismes (si nécessaire : sous-groupes différents)
* Appui aux discussions dans les mécanismes
* Suivi/évaluation des mécanismes
 | ExpertsOutils de sensibilisationVoyage et frais de voyage |
| **Objectif 2: Assurer de manière durable les capacités locales de suivi et de planification à travers le renforcement de capacités techniques et institutionnelles locales et mettre en œuvre des initiatives de relèvement et de réintégration prioritaires** |
| *Produit attendu 2.1*: Autorités locales et structures gouvernementales renforcés | * Plans de développement préparés, renforcé à travers un processus participatif
* Services sociaux de base efficaces
* Nombre de politiques locales de développement mises en place
 | * Soutenir les programmes de formation visant à fournir les autorités locales des compétences et connaissance nécessaires.
* Conduire les ateliers participatifs de planification
* Rassembler les données de base
* Fournir l'équipement et les facilités requises pour des prestations efficaces des services sociaux de base
 | ExpertiseContrat sous-traitance pour la formationAtelier, coûts de formationÉquipement Coûts de radiodiffusion et de campagne de sensibilisationCoûts d'ateliers |
| *Produit attendu 2.2*: Les capacités des partenaires (contreparties nationales, ONG, Associations à la base, établissements scolaires et de formation technique) renforcées pour faciliter la participation communautaire aux initiatives de développement | * Nombre de nouvelles organisations partenaires locales identifiées et appuyées
* Organisations partenaires formées en gestion des projets
* Organisations partenaires capables de mobiliser des ressources afin d’assurer leur pérennisation
 | * Dialoguer avec les autorités et les communautés pour assurer des formations
* Soutenir des programmes de renforcement de capacité visant à former les partenaires dans les qualifications et connaissances requises
* Appuyer la mise en place de systèmes et processus opérationnels.
* Établir des centres de ressource
* Établir des mécanismes participatifs multisectoriels pour l'identification, l'approbation et l'évaluation de projets.
* Soutenir le développement des manuels requis
* Faciliter/établir l’appui aux réseaux d'ONG
 | ExpertiseContrats de courte duréeAtelier, coûts de formationCoûts d'évaluation |
| **Objectif 3: Les services sociaux de base, infrastructures et reconstruction communautaire fournis en vue d’augmenter la capacité d’absorption des personnes affectées par la guerre par les communautés d’accueil** |
| *Produit attendu 3.1*: Accès amélioré aux services sociaux de base et aux infrastructures communautaires | * Nombre d'infrastructures : routes, ponts, écoles, centres médico-sociaux, systèmes d'eau (voir aussi produit 1.9), installations d'hygiène, etc. remises en état
 | * Réadaptation de soutien et renaissance des équipements de service de santé
* Initiatives à caractère communautaire de soutien sur la livraison de services de santé
 | ExpertiseContrats de courte durée Atelier, formation, coûts de réunionCoûts de campagneCoûts de réadaptation Fournitures médicales |
| * Incidence réduite des maladies hydriques
 | * Réhabiliter/construire des installations d’adduction d’eau et installations sanitaires
 |
| * Services éducatifs accrus par rapport à la densité de la population
* Taux accrus d'inscription scolaire pour les filles et les garçons
 | * Réhabilitation/construction d’infrastructures scolaires
 |
| * Flux commerciaux et échanges des biens et des services améliorés
* Communautés moins enclavées pendant la saison des pluies
 | * Soutenir la réhabilitation des routes et des ponts au niveau des communautés
* Renforcement de capacité des communautés cible pour effectuer des travaux de base notamment l’entretien des routes, le drainage, curage des caniveaux
 |
| Produit attendu 3.2 : Activités de protection de l’environnement et de bonne gestion de ressources naturelles dans la réintégration réalisées  | * Nombre de ha. reboisés ou traités contre l’érosion
* Nombre d’activités génératrices de revenus qui prend en compte la bonne gestion des ressources naturelles
 | * Identification des endroits à protéger
* Formation des personnes pour le reboisement et les travaux anti-érosive
* Réalisation des travaux de reboisement/antiérosive
* Identification des liens entre la réintégration et la bonne gestion des ressources naturelles
 | ExpertsFormationMatériels (plantes et outils) |
| **Objectif 4:** **Conditions de vie acceptables pour les groupes vulnérables, aussi bien que les communautés pauvres en milieu rural et urbain** |
| Produit attendu 4.1: Capacités de génération de revenu domestique accrues, et développement économique équitable | * Plus grand nombre d'artisans habiles
 | * Fournir les centres de formation professionnels et de compétence afin d’intégrer les jeunes dans la vie active
 | ExpertsContrat de courte duréeAtelier, formation, coûts de réunionCoûts de matériaux  |
| * Potentialités économiques prometteuses identifiées
* Centres de formation professionnelle créés/réhabilités
* Programme de formation professionnelle élaboré et mis en œuvre
 |
| * études de marchés (voir produit 1.3)
* Centres de formation professionnelle réhabilités (voir produit 1,4)
* Formation des personnes volontaires (e.a. puisatiers, voit 1.9)
 |
| * Nombre de petites entreprises durables établies
* Augmentation des produits locaux transformés à vendre
* Nombre d'opportunités d'emploi généré
 | * Favoriser les petites entreprises pour l'auto-emploi
* Établir les coopératives de production et les bureaux de commercialisation
 |
| * L'accès accru au crédit à travers les services de micro-finance
 | * Favoriser le rôle de secteur privé pour la création d'emplois et la reprise de l'économie de marché
* Augmenter l'accès aux micro-crédits
 |

# 6. Cadre des résultats









# 7. Budget Récapitulatif Global









# 8. Contribution du Peace Building Fund

## 8.1. Budget global du PBF

****

## 8.2. Budget par produit (financé par le peace Building fund)



## 8.3 Calendrier d’exécution des activités dans le cadre de la contribution du PBF

****

****

## 8.4. Répartition des taches et contributions des partenaires.

The coordination and management of international support for integration / demobilization is a responsibility of MONUC, in collaboration with UNDP who will be supporting aspects of the process through Peacebuilding Funding secured for this purpose.

Nb. **ECI = *Equipe Conjointes d’Identification* (Joint Identification Teams)** comprised of: MONUC (Force, DDR/RR, CPS, UNPOL), EUSEC, SMI, UNDP, PNC, representatives of armed groups, STAREC officials

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Type of Activity** | **MONUC** | **UNDP** | **FARDC** |
| **1. Security** | Security of ECI team site (Force) |  | Security of XCs at regroupement site. Disarmament and weapons storagePerimeter security and enforcement of order at site. |
| **2. Transport** | Air transport of ECI teams, supplies, and equipment (Dutch TF for air transport)Air transport of elements selected for PNC integrated to PNC training centers (tbd) | Road transport of personnel and supplies (as needed)Provision of transport stipend (20USD) to demobilized XCs | Transport of integrated elements to operational units |
| **3. Sustenance of XCs during registration** | Provision of rations (Kifuafua operation only); storage of food as necessaryProvision of health care | Provision of food-stocks | Cooking and distribution of foodAccommodation for XCs (as necessary) |
| **4. Logistics support for ECI teams (tents, electricity, misc equipment, etc.)** | Full logistics support for ECI teams (Kifuafua operation only)Logistics support for MONUC members of ECI teams (Force, DDR/RR, CPS, UNPOL) | Logistics support for UNDP and Congolese members (including SMI) of ECI teamsProvision of per diems ($25/day) to Congolese members of ECI team (including SMI) |  |
| **5. Sensitization and communication** | Sensitization of XCs on process, DDR/RR, PIO | Sensitization of XCs on demobilization and reintegration process and benefits |  |
| **6. Registration and processing of XCs** | Support to registration process (DDR/RR); extraction of CAAG (CPS); support to identification, registration and screening of police candidates (UNPOL) | Registration of candidates for demobilization and reintegration | Identification and registration of candidates for integration (with EUSEC) and on-site integration into operational FARDC units |

## Annexe 1: Note sur le processus d’enregistrement et de référence

Les étapes suivantes sont essential dans le processus d’enregistrement et de référence :

1. **Vérification** s’il s’agit réellement d’un ex-combattant

La vérification se fait au moyen d’un test militaire réalisé durant l’identification par la SMI en présence de la MONUC et de l’EUSEC souvent, ainsi que du représentant du programme AMANI en sont temps et de celui du Groupe Armé.

1. **Enregistrement** officiel (comment on s’assure que ce n’est pas un ex-combattant qui se présente une deuxième ou troisième fois, comment on évite que ce sont des personnes qui n’ont rien à voir avec le groupe armé, mais qui veulent profiter des avantages du programme de réinsertion, etc.)

Avec tous les partenaires, il a été conçu un « Certificat d’éligibilité » qui est placé au niveau de l’équipe d’identification de la SMI et qui est rempli durant le choix de l’option du candidat et après le test, qui doit être signé de la SMI, de la MONUC et du représentant du GA. Ce certificat est remis au candidat qui est dirigé vers les équipes d’enregistrements. Nous partons du principe que toutes ces structures représentées dans le processus sont engagées dans la logique de la stabilisation et que leurs signatures font foi

1. **Explication des options** (entrer dans l’armée, la police, la vie civile) et réfère selon le choix au FARDC, PNC ou PNUD (et/ou PNDDR ?)

Des actions président à ce choix :

1. Des commissaires issus des GA sont utilisés à priori pour informer sur terrain leurs combattants sur les différentes options
2. Durant les réunions aussi des explications sont données aux autorités locales et aux leaders des GA
3. Avant de démarrer les opérations et durant les opérations, chaque partenaire explique sa stratégie devant les combattants et leurs leaders
4. Pour ceux qui prennent **l’option armée et la PNC**.

Les deux options relèvent de la compétence de l’Etat. Cependant dans les deux cas, s’il y a des éléments qui sont inaptes pour une raison ou pour une autre, ils sont automatiquement reversés au compte des projets communautaires. L’option plausible et/ou retenue serait d’envoyer ces candidats dans les centres de brassage.

1. Pour ceux qui choisissent **le retour a la vie civile** :
	1. Quand il vient avec une arme, il est referee au PNDDR, qaund il choisi l’option la vie civile ? Oui s’il choisit la vie civile
	2. Tout combattant non armé ayant opté pour la vie civile ou inapte au service militaire, est éligible aux projets communautaires (PNUD)
2. Discussion avec et **explication** aux ex-combattants concernant la réinsertion (commune de réinsertion, activité choisie, explication des procédures, etc.)

La fiche d’enregistrement (profilage) de l’ex-combattant comprend :

* 1. Son Etat civil : nom, prenom, postnom, date et lieu de naissance, les noms du père et de la mère, son statut matrimonial
	2. Son milieu d’origine : province, district, territoire, ville, groupement, localité/quartier/avenue
	3. L’activité faite avant les GA, permettant ainsi d’avoir une idée sur la moralité de l’individu
	4. Son Groupe Armé : pour permettre à l’Etat au besoin d’avoir une statistique sur l’appui donné par GA
	5. Le milieu de choix pour le retour : province, district, territoire, ville, groupement, localité/quartier/avenue
	6. L’activité choisie pour la réintégration qui pourrait être réorientée par nos services en fonction de l’opportunité et de la rentabilité l’option de réinsertion dans le milieu.

Tout ce processus permet de faire un mapping des zones de retour des Ex-combattants et de mettre en place une base de données zonale et par secteur d’activité, qui sert aussi de base pour la focalisation des projets HIMO (travail temporaire) et des projets de réinsertion communautaire.

Le schéma (page suivante) donne les grandes lignes du processus, concernant l’enregistrement et son préparation:



## Annexe2 : Modalités pratiques DDR des Éléments résiduels, FARDC, PNC.

1. **RAPPELS.**
* 31 Juillet 2009 : fin officielle, des Groupes Armés Congolais, proclamée par le Programme Amani.
* 30 Octobre 2009 : fin de l’opportunité de réintégrer les FARDC donnée par le Chef EMG.
* 2 Novembre 2009 : les représentants des résiduels saisissent les autorités de la MONUC et les représentants de la Communauté Internationale (CI) à Goma pour plaider le sort de leurs éléments résiduels non encore pris en compte par un programme DDR. Ils insistent sur la nécessité de leur donner une dernière chance de se désarmer et/ou d’intégrer l’Armée ou la Police pour ceux qui seront aptes.
* C’est ainsi que plusieurs réunions facilitées, par la MONUC (Eastern Coordinator, HoO, Director DDR/RR, UNSSSS,) entre les différentes parties (Residuels, FARDC, SMI, PNC) se sont déroulées pour harmoniser les vues et proposer ce projet à la MONUC, à la CI et aux Autorités de la RD Congo à travers le STAREC.
* Il faut cependant noter que la capacité de nuisance de ces éléments résiduels est bien réelle à l’image des MM Lafontaine, Kifuafua, APCLS et son allie MM populaire sans oublier les différents groupes dissidents qui se reforment.
1. **OBJECTIFS.**
* Terminer le processus d’intégration/démobilisation des éléments armés à l’Est de la RDC.
* Assurer aux ex-combattants ciblés une intégration dans l’armée, la police ou dans un programme socio- économique donnant une occupation stable garante de moyens d’existence suffisants.
* Améliorer de manière significative de la stabilité de leurs milieux d’origine aussi bien au plan sécuritaire qu’alimentaire grâce aux programmes de réintégration.
* Améliorer la coexistence pacifique entre les ethnies pour promouvoir un réel développement communautaire.
* Convaincre la majorité des ex-combattants à choisir la réintégration civile.

**III METHODOLOGIE**

* + 1. **Effectifs Résiduels**

Les représentants des éléments résiduels du Nord et Sud Kivu ont donné les chiffres résiduels suivants.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | Résiduels | Estimation indépendante. |  Eléments Résiduels |
|  |  |  | Armée | Police |
| 1 | Yakutuma | 100 | 250 | 550 |
| 2 | Zabuloni | 100 | 361 | 0 |
| 3 | Vurundo | 0 | 0 | 810 |
| 4 | Shikito | 0 | 0 | 0 |
| 5 | Kirikicho | 200 | 407 | 260 |
| 6 | Kapopo | 150 | 945 | 150 |
| 7 | Pareco Lafontaine | 500 | ? | ? |
| 8 | R. M. Shabunda | 300 | 700 | 0 |
| 9 | Mongol | 0 | 0 | 398 |
| 10 | Mahoro | 50 | 150 | 550 |
| 11 | MRS | 0 | 0 | 200 |
| 12 | M. M. Shabunda | 50 | 0 | 417 |
| 13 | Nykiliba | 250 | 435 |  |
| 14 | Simba | 80 | 180 | 1736 |
| 15 | Pareco FAP | 100 | 250 | 1290 |
| 16 | Pareco SK | 0 | 0 |  |
| 17 | Kifuafua | 400 | 2000 | ? |
| 18 | APCLS | 1025 | 1200 | ? |
| 19 | Rwenzori | 0 | 0 | 800 |
|  | **TOTAL** | **3305** | **6878.** | **7161.** |

Ces chiffres de 6878 ex-combattants et 7161 policiers comme par le passé semblent exagérés. Il a été souvent constaté et rappelé durant les discussions qu’un pourcentage important de ces nombres, est composé, non pas de combattants mais de parents et alliés des leaders de ces résiduels.

***Il sera donc recommandé de travailler sur une base de 7500 résiduels repartis en 4000 ex-combattants et 3500 Policiers.***

**B. Listes nominatives des groupes Armés.**

Pour les FARDC la liste nominative de Résiduels est essentielle avant toute opération de démobilisation. Chaque liste devra être accompagnée du nombre d’armes et munitions détenues ainsi que du lieu de regroupement des unités.

Il a été retenu que les Résiduels allaient fournir leurs listes définitives au plus tard le 16 Décembre 09.

**C. Critères d’éligibilité.**

* Les FARDC ne considéreront comme GA que les Groupes disposant d’armes.
* Le Ratio une arme pour 5 combattants a été proposée et semblent être acceptées par certains groupes mais un compromis consensuel n’est pas encore trouvé. La plupart des groupes préférant que les mêmes critères appliquées durant Amani soient maintenues afin de donner la même chance à tous.
* Offrir les mêmes critères équivaudrait pour les uns à favoriser le recrutement avant les opérations et par conséquent le gonflage des listes et la surenchère.

***Il est donc souhaitable d’avoir comme critère 1 arme pour 2.5 personnes maximum afin de réduire le nombre allant à l’intégration et augmenter celui des démobilisés***.

***Des instructions devraient être données aux unités FARDC sur le terrain pour renforcer la sensibilisation pour la démobilisation plutôt que l’intégration.***

**D Processus d’Intégration.**

**-1 Dans l’Armée.**

* Seront intégrés de manière accélérée dans l’unité FARDC locale ou transférés dans une autre structure militaire tout combattant disposant d’une arme, volontaire et physiquement apte.
* Pour les autres sans armes et volontaires pour l’intégration et remplissant les conditions, ils seront transférés dans un centre d’Instruction qui sera désigné par le chef EMG ou le Ministère de la Défense.
* Ne pourront pas être intégrés les candidats non éligibles et non volontaires des groupes armés.

-**2 Dans la police**.

Seront intégrés les candidats volontaires des residuels physiquement contrôlés à partir des listes fournies, médicalement apte, sachant lire au minimum.

Une fois la sélection terminée les candidats retenus subiront des tests pour déterminer leur niveau exact afin de leur dispenser une formation adéquate.

Toutefois les policiers de carrière des résiduels pourraient eux ne subir que des recyclages et être directement intégrés en fonction des disponibilités de la PNC.

-**3 UE-PNDDR**.

Tous les titulaires d’armes qui ne veulent pas rejoindre l’Armée ou la Police seront éligibles pour le Programme National DDR. Le PNDDR devra confirmer la disponibilité des kits de demobilisation.

**4-Réintégration Communautaire.**

Tous les éléments résiduels non titulaires d’armes et non éligibles pour l’Armée et la Police, pourront prétendre au programme communautaire de réintégration.

Pour le futur, il est important de reconsidérer le sort des éléments qui veulent réintégrer la police et qui en définitive ne seront pas prises à la fin du processus d’intégration qui est assez long (en moyenne 4-6 mois avant la publication définitive des retenus par Kinshasa).

**E Les points de Regroupement**. **(PR)**

Pour les FARDC, il n’est pas question de créer des centres de transit mais plutôt des points de regroupement co- localisés avec le PC Unité, Bataillon, Brigade ou Secteur le plus proche des positions du des éléments résiduels. Cette disposition a l’avantage de limiter les embuscades et les harcèlements dont pourraient être victimes les GA lors de leur déplacement vers des centres de transit assez éloignés de leur base.

Cette démarche permet aussi de mieux contrôler les effectifs proclamés par le groupe la proximité aidant.

Enfin l’Unité FARDC aura la charge de s’occuper de la sécurité, et aidera à maintenir la discipline dans le point de regroupement.

A noter que l’hébergement, la nourriture et les médicaments des XC seront à la charge du programme.

\*Toutefois, une exception pourrait être faite à Lubutu au Maniema pour y traiter simultanément les MM de cette Province.

**F Les Equipes Conjointes d’Identification. (ECI)**

Ces équipes composées de la SMI, PNC, MONUC ( DDR/RR, CP, Milob, SKB,NKB), UE-PNDDR, EUSEC, IOM, du Représentant du GA traité, de 2 Sensibilisateurs ( ex commissaire des GA), auront pour mission : à partir des points de regroupement de faire toutes les opérations nécessaires pour sensibiliser, identifier, vérifier, tester tous les XC afin de les insérer dans un des programmes prévus.

Elle a également pour but de séparer les enfants soldats des GA.

Ces équipes seront au nombre de trois reparties entre les 2 provinces. Les FARDC mettront à disposition 4 équipes SMI de 6 membres chaque dont 1 médecin et son aide.

Au total chaque ECI comprendra en plus des membres de la MONUC et autres partenaires internationaux, ***12 autre collaborateurs congolais*** répartis comme suit : 6(SMI), 2 Sensibilisateurs (ex-Commissaires Amani), 1 Représentant des *éléments traités* au Point de regroupement, 3 PNC (pour les résiduels disposant de Police)

Il a été unanimement recommandé par les partenaires congolais que pour atteindre cet ambitieux objectif dans un délai très court, il est souhaitable que les membres congolais soient pris en charge par le programme pour la durée du projet.

Après consultation séparée avec chaque partenaire, ***une prime collation de 25$US/Jour*** pourrait bien motiver les acteurs congolais.

A titre de comparaison, il faut noter que le programme Amani payait une prime mensuelle de 500$ US a chaque membre de la SMI en plus des frais de mission qui était de 20$US/jour.

Enfin chaque EMI devrait être autonome en matière de campement ( tentes à fournir par les FARDC), literie et autres équipements afin d’éviter d’être une charge supplémentaire pour l’Unité FARDC co- localisée au point de regroupement. Une liste de matériels et équipements nécessaires sera fournie ultérieurement.

**G La cellule de Coordination des Operations ( CCO).**

Elle aura pour but à partir de Goma et Bukavu de coordonner, suivre et rendre compte quotidiennement du déroulement des opérations sur le terrain.

Elle devra disposer de quelques moyens de communication mais profitera également des moyens des Unités FARDC,PNC et MONUC.

Elle comprendra : 2 Colonels Représentants Ops Kimia 2, 2 Représentants (NK,SK) pour la coordination avec les Ops sur le terrain, 1 Représentant PNC, 1Representant des résiduels, DDR/RR, UNSSS et tout autre partenaire si le besoin s’impose.

Elle sera basée soit à OPS Amani Leo ( Goma, Bukavu) ou à la MONUC. Le lieu n’est pas encore fixé.

A noter que les membres congolais du CCO devraient bénéficier des mêmes avantages que les ECI

**H La Sensibilisation**.

Les FARDC et la PNC pensent qu’elle doit être réduite à son minimum avant le début des opérations pour éviter que les résiduels ne la mettent à profit pour recruter.

Néanmoins tout le monde reconnaît son importance pour rassembler les XC au point de regroupement. C’est ainsi que l’ECI se mettra en place au point de regroupement 48h minimum avant le début des opérations. Elle mettra donc tous les moyens de sensibilisation à sa disposition (Radios Mobiles, autorités locales, religieuses, coutumières, administratives, radios communautaires) pour atteindre et sensibiliser les XC.

Toutefois, il a été recommandé aux représentants des résiduels de commencer des maintenant, à prendre toutes les dispositions utiles avec leurs éléments pour être prêts, en cas d’approbation du projet.

**I Durée du projet.**

Elle devrait durer 2 mois compte tenu du nombre réduit des équipes d’identification de la SMI(3) et du PNUD (2) mais aussi à cause du nombre de points de regroupement(13) et des moyens de transport aériens limités de la MONUC.

La capacité de traitement journalière d’une équipe est estimée à 150 XC par la SMI .

Il faudra également tenir compte des contraintes liées au transport aérien dans certaines zones inaccessibles par route.

**J Contraintes.**

-Les moyens surtout le transport aérien peuvent poser beaucoup de problème comme par le passé et retarder le programme de déploiement des ECI.

-SFR doivent être prioritaires pour le respect des délais.

-Motivation des partenaires congolais pour un meilleur rendement dans le travail et le respect des délais.

-Mise à disponibilité de moyens logistiques pour l’appui au déploiement des ECI.

**H Annexes.**

1. ****

Les représentants des Résiduels présents ont déterminé les points de regroupement suivants.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Provinces** | **Points de Regroupement**  | **Groupes Armés** | **Observations** |
| Nord Kivu | Lubero |  | Police |
| Béni |  | Police |
| Hombo Nord | Kifuafua |  |
| Lukweti,Kashebere,Ntoto | APCLS,MM Populaire |  |
| MANIEMA | LUBUTU | MM Rai Mutomboki | Centre de transit. |
| Sud Kivu | Missisi | Yakutumba |  |
| Kilembwe | Yakutumba et Nykiriba |  |
| Muhizi | Mahoro et Nykiriba |  |
| Miki | Kapopo |  |
| Kipupu | Kapopo |  |
| Kirambo | Kirikicho et Simba |  |
| Matala | Raia Mutomboke |  |
| Kindu | Shabunda |  |
| Masango | Zabuloni |  |

 Il est fort probable que d’autres points soient rajoutés ou enlevés suite aux négociations en cours avec les APCLS et Lafontaine.

Annexe 2

**IV. Roles et responsabilités.**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Taches** | **Acteurs** | **Missions** |
| 1. Coordination, planification et Liaison | Eastern Coordination, DDR/RR Section, **CCO** | * Coordination avec la CI
* Liaison avec les partenaires clés.
* Planification des OPS
 |
| 2. Transport des XC | MONUC Administration | * Transport par air et terre des Points de regroupement au Centre d’Instruction.
 |
| 3. Aménagement et administration des Points de Regroupement et établissement du centre de transit. | IOM | * Aménagement des points de regroupement au Sud-Nord Kivu.
* Administration des PR
* Création du C.T de Lubutu.
 |
| 4. Réintégration Communautaire  | UNDP , UE-PNDDR et autres partenaires.ECI | * Sensibilisation et communication sur les programmes disponibles de réintégration.
* Déploiement des équipes d’enregistrement aux PR et CT.
* Coordination avec les partenaires pour le traitement des éligibles au programme.
 |
| 5. Extraction des enfants soldats (EAFGA) | MONUC Protection de l’Enfance, UNICEF, ECI | * Déploiement des équipes au PR et CT
* Sensibilisation, vérification et extraction des Enfants soldats.
* Appuyer le traitement et le suivi des enfants extraits avec les partenaires.
 |
| 6. Sécurité | FORCE MONUC, FARDC,  | * Assurer et participer à la sécurité (fixe et mobile) des PR et CT Durant les opérations.
* Escorter les ECI.
* Appuyer le désarmement et le stockage des armes et munitions**.**
 |
| 7. Sensibilisation | MONUC DDR/RR, PIO,FARDC,Gas, ECI | * Sensibilisation au PR avec l’appui de la communauté.
* Informer les XC sur les programmes.
* Utiliser les radios DDR/RR et les radios locales.
 |
| 8. Intégration dans l’Armée (accélérée et classique) et dans la Police. | MONUC Force / EUSEC/PNC/DDR/RR, ECI | * Suivre le processus d’identification et d’enregistrement.
* Conseiller et appuyer la clarté du processus.
 |

**4. Conclusion.**

Il est recommandé que ce projet de DDR/RR soit soutenu pour mettre un terme aux GA sévissant dans l’Est de la RDC. Selon tous les participants à ce projet, il devrait être la dernière tentative pour ramener les groupes récalcitrants à la raison.

Ce programme aura réussi si plus de 70% des combattants enregistrés choisissent la réintégration civile. Une des taches principales des ECI sera de bien mener la sensibilisation dans les PR afin de persuader les combattants à faire le choix du développement communautaire à la place de celui des armes. Et c’est également le vœu de la majorité des participants.

Toutefois, à ce stade il est illusoire de penser qu’à la fin de ce programme il n’y aura plus de groupes congolais réfractaires mais au moins un dernier effort aura été fait avec leurs représentants pour limiter leurs effets nocifs et faire un pas de plus vers la Stabilisation de l’Est.

1. *Le terme “programme” est utilisé pour projets, programmes et programmes conjoints.* [↑](#footnote-ref-1)
2. *Le terme “programme” est utilisé pour projets, programmes et programmes conjoints.* [↑](#footnote-ref-2)